

Compte-rendu de la multilatérale avec la ministre du 21 octobre 2024

Lecture a été faite de la déclaration intersyndicale (annexe).

La ministre s'est ensuite lancée dans un soliloque, sans apporter aucune réponse aux revendications.

La ministre a annoncé que les groupes de besoin seront maintenus en 6^{ème} et en 5^{ème} « avec le maintien de la souplesse de cette année. »

Elle cherche une adaptation pour les 4^{ème} et les 3^{ème}... indiquant qu'il n'était pas envisageable de renoncer à la mise en œuvre du « Choc des Savoirs » sur ces deux niveaux.

Elle annonce donc deux scénarios pour la 4^{ème} et la 3^{ème} :

- La première option serait d'étendre les groupes en 4^{ème} et 3^{ème} en s'appuyant sur les résultats des évaluations nationales.

Commentaire FO : C'est inenvisageable vu les conséquences désastreuses dans les collèges en 6^{ème} et 5^{ème}, les difficultés d'organisation dans les établissements. Et dans la mesure où la ministre supprime des postes pour 2025 cette option est de toute façon impossible à mettre en œuvre.

- La deuxième option, appelée le plan « *ambition lycées* » : c'est le Choc des Savoirs sans moyens et intégré au projet d'établissement, dans le cadre de l'autonomie et dans une logique de territorialisation. Quelques pistes avancées par la ministre : les stages de réussites pendant les vacances, devoirs faits, accompagnement personnalisé, groupes de besoin en math et français... ces heures pourront être prises sur les heures d'enseignement disciplinaire.

Commentaires FO : Inacceptable ! cette « souplesse » vantée par la ministre est pour nous un pas supplémentaire vers la territorialisation qui s'oppose au caractère national de l'Ecole et qui conduira à la mise en concurrence les établissements.

La FNEC FP-FO a rappelé que la seule adaptation possible du « choc des savoirs » est son abrogation dans son entièreté : que ce soient les mesures de groupes de niveaux, de besoin, la labellisation des manuels, la classe prépa seconde qui fragilise le lycée professionnel, les nouvelles conditions de redoublement, le DNB obligatoire, aucun aspect de la réforme n'est acceptable. En plus de l'abrogation du texte, il faut rétablir les moyens pour tous les dédoublements et options qui ont été sacrifiés, réintroduire l'heure de technologie en 6^{ème}.

La ministre a également indiqué que les programmes du cycle 1 en français et en mathématiques seront publiés très prochainement. Les DAASEN suivront un séminaire au mois de novembre et organiseront dès la rentrée des vacances d'automne des formations (qui pourront être des webinaires) pour les PE.

... / ...

Commentaire FO : au CSE, nous avons voté CONTRE ces programmes qui s'inscrivent dans le « choc des savoirs » et remettent en cause la liberté pédagogique. Concernant les formations, la FNEC FP-FO soutiendra les personnels qui ne souhaitent pas y participer.

Autres annonces faites par la ministre :

Concernant le brevet :

Pour la session 2026, volonté de continuer à ne pas faire appel au correctif académique.

- Nouvel équilibre entre contrôle continu (40%) et épreuves terminales (60%)
- Moyenne sur les moyennes des disciplines de la 3ème à la place des points de compétence.
- Sur les épreuves écrites, faire apparaître les notes d'histoire/instruction civique (dès 2025)
- Epreuve écrites ne porteraient que sur le programme de 3ème et plus sur le cycle 4 en entier
- Mention TB avec les félicitations du jury
- Commission d'harmonisation du contrôle continu dans chaque académie
- La Ministre renonce à rendre le brevet obligatoire pour l'accès à la seconde.

Classe « prépa 2^{nde} » : En 2025, il y aura toujours une classe par département, pour en mesurer l'efficacité

Evaluations : comme cette année, les évaluations obligatoires sont maintenues.

Pour la rentrée 2026, tous les programmes seront réécrits jusqu'au cycle 4, dans toutes les disciplines, avec un nouveau socle commun.

Extrait de l'intervention de FO :

« Comme Michel Barnier qui propose aux syndicats de « réfléchir à des aménagements, raisonnables et justes » de la loi Macron-Borne sur les retraites, vous nous interrogez pour des aménagements de la réforme du « choc des savoirs ». Comme pour la réforme des retraites, nous savons tous qu'il s'agit de nous faire passer à autre chose que l'abrogation de la réforme, avec comme pseudo alibi, la pédagogie. (...)

Pour la FNEC FP-FO, la question centrale est celle du budget. La « dette colossale » mise en avant par le gouvernement pour tenter de justifier le manque de moyen n'est pas celle des travailleurs. Nous le redisons, les annonces de suppressions de plus de 4000 postes d'enseignants et aucune création de postes pour les personnels administratifs, infirmiers, assistants sociaux, personnels de direction, AED... constituent une provocation ! (...)

Nous refusons le budget d'austérité et exigeons la revalorisation de la valeur du point d'indice de 10 % tout de suite sans contrepartie ainsi que le rattrapage des pertes subies depuis 2000 (28,5%). Nous continuons de demander que le budget du Pacte soit reversé à une revalorisation pour tous.

Pour la FNEC FP-FO, vous n'avez pas encore donné vos arbitrages, mais aucune piste avancée ne va dans le sens des revendications qui sont pourtant bien connues avant cette multilatérale. Il y a donc pour nous urgence à rassembler les personnels, afin d'engager dès maintenant la préparation de la grève pour l'annulation des 4000 suppressions de postes, la grève pour aucune fermeture de classe, aucune fermeture de poste, pour l'abrogation de la réforme du « choc des savoirs » dans son intégralité et pour la satisfaction de toutes les revendications des personnels. »